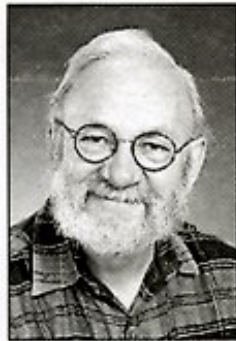


LES CONFLITS DANS UN GROUPE DE TRAVAIL

Les conflits (selon le dictionnaire, un conflit est un choc ou un désaccord, une controverse, une querelle ou un heurt) entre personnes sont une réalité quotidienne, que ce soit au travail, à la maison ou dans nos relations sociales. Nos idées, nos opinions, nos valeurs, sont souvent en opposition avec celles des autres. Ces oppositions peuvent être relativement mineures, faciles à surmonter ou, au contraire, très fortes et remettre en cause les personnes dans le groupe au plus profond d'elles-mêmes, causer des ruptures dans les relations et devenir coûteuses pour un groupe de travail. La capacité du groupe à résoudre ses conflits est un signe de vitalité. Cette habilité peut être longue à acquérir et se concrétise par les trois étapes suivantes :

- 1° Le groupe est attentif à son comportement face à un conflit.
- 2° Le groupe reconnaît qu'il y a un conflit.
- 3° Le groupe agit sur le conflit.



Un conflit dans un groupe de travail peut se manifester sous différentes formes. À titre d'exemple, les membres sont inconfortables avec le climat existant, sont impatients entre eux, adoptent des positions et refusent tout compromis, font des commentaires et des suggestions avec beaucoup de véhémence, s'attaquent mutuellement, ne sont pas d'accord avec les suggestions du leader, s'accusent réciproquement de ne pas comprendre. Vous est-il déjà arrivé de vivre une telle situation ?

Quels ont été vos comportements face aux conflits ? Êtes-vous le

membre qui n'aime pas la " chicane " et qui préfère éviter les situations pouvant susciter les conflits ? Qui cherche le compromis et souhaite qu'il n'y ait pas de perdant ? Qui joue à l'arbitre après avoir entendu les arguments de chacun ? Qui ne se sent pas concerné directement par la situation et estime que c'est la faute des autres ? Qui ne voit rien, n'entend rien, ne sait rien ? Qui se sent à l'aise face aux conflits et voit la situation comme un défi ? Tous ces comportements sont susceptibles de se retrouver dans un groupe de travail. Ce qui est important, c'est qu'un ou des membres du groupe aient le courage et la volonté de reconnaître et de faire reconnaître par les autres membres que le groupe vit un conflit.

Afin de pouvoir agir sur le conflit, il y a d'abord lieu de bien cerner ce dernier (objectif commun non partagé, lutte de pouvoir, fidélité envers l'organisme représenté). Ne pas perdre de vue que ce n'est qu'une partie du fonctionnement du groupe qui est en cause et reconnaître que nous avons des forces et des qualités comme groupe. Se donner une nouvelle façon de faire ou d'agir comme groupe, se soutenir mutuellement dans sa mise en application et aller chercher l'aide d'une tierce personne si nécessaire sont autant de façons d'agir sur le conflit.

André Roy, conseiller
Service de l'organisation du travail – DRH
Téléphone : (418) 643-7830, poste 261

LES ENJEUX ET LES BONS COUPS DE LA CONCERTATION AGROALIMENTAIRE

LE CIBLE : POUR UNE VRAIE DYNAMIQUE DE CONCERTATION RÉGIONALE

Lors d'un forum consultatif tenu le 18 avril 1996, l'industrie bioalimentaire de l'Estrie décidait de se doter d'un organisme de concertation régional, le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE), qui a pour mission de favoriser la concertation et la coordination des efforts de développement du secteur bioalimentaire.

Les mandats confiés au CIBLE sont multiples : doter la région d'un plan de développement, représenter le secteur auprès d'autres instances, assurer un meilleur lien d'information, favoriser la résolution de problématiques de développement, appuyer la mise en œuvre de projets et assurer la diffusion des retombées des travaux du conseil.

Des résultats probants

Le 27 mai 1997, le CIBLE rendait public son premier plan stratégique de développement, qui vise à favoriser l'essor d'un secteur bioalimentaire à valeur ajoutée, compétitif, respectueux de l'environnement et dynamisant



le milieu rural. La dynamique de concertation nécessaire à l'élaboration du plan a déjà porté fruit. Par exemple, plusieurs petits transformateurs de la région travaillent à la réalisation d'un plan de promotion commune : ils se regroupent afin de pouvoir engager une représentante ou un représentant qui agira comme force de vérité auprès des détaillants de la région.

Un groupe de producteurs dans le domaine des petits fruits a mis en branle un important projet de recherche et de transfert technologiques.

L'exercice de planification stratégique a également favorisé l'élaboration d'un projet d'incubateur d'entreprises bioalimentaires dans la MRC du Haut-Saint-François, dont le but est de mieux encadrer les entreprises de transformation en période de démarrage et d'expansion.

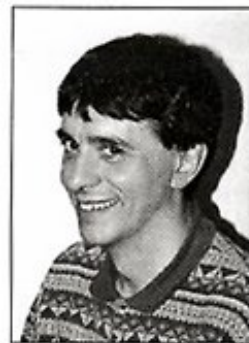
au CIBLE. Prochain défi pour le CIBLE : étendre la dynamique de concertation au plus grand nombre possible d'intervenants.

Alain Rioux, agronome
Conseiller à la concertation
MAPAQ – Estrie
Téléphone : (819) 820-3001

LA FILIÈRE BOVINE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour être à l'avant-garde de la réglementation sur la réduction de la pollution d'origine agricole du ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), entrée en vigueur le 3 juillet dernier, les membres du sous-comité " Environnement " de la filière avaient élaboré un guide des bonnes pratiques sur les méthodes d'élevage qui réduisent les risques de pollution agricole tout en étant rentables pour les fermes bovines.

À la suite du dépôt de ce guide, en juin 1996, le MEF nous a demandé de faire un bilan des estimations des pertes environnementales selon les différentes pratiques d'élevage. Le bilan doit être établi à partir de données reconnues pour être accepté par le MEF et par le grand public.



Une recherche est nécessaire, entre autres, pour valider les données des enclos d'hivernement utilisés par les producteurs vaches-veaux. Ce sont des endroits où se trouvent moins de 5 kilogrammes d'animaux par mètre carré de superficie. Cette

pratique de logement minimum gagne en popularité. Dans ces enclos, les vaches ont accès à un bâtiment, mais seulement à des brise-vent et pour la mise bas, les producteurs amènent leurs vaches près des bâtiments pour les retourner par la suite avec leur veau dans un autre enclos d'hivernement.

Le projet de recherche devrait vérifier si ce type d'élevage a un impact sur l'environnement et ce, au regard des recommandations du guide des bonnes pratiques. Seront mesurées la quantité et la qualité des eaux de ruissellement, l'infiltration souterraine, la quantité d'aliments que les animaux ont reçue durant cette période, ainsi que la quantité de fumier récupérée.

De plus, la nouvelle réglementation du MEF

En septembre 1997, la signature d'une entente entre le CIBLE, le CRD-Estrie et le MAPAQ vient sceller cette dynamique de concertation, en apportant au milieu le soutien financier nécessaire au fonctionnement des quatre tables agroalimentaires et du CIBLE. Cette entente reconnaît également le CIBLE comme étant l'organisme représentant le secteur bioalimentaire de l'Estrie.

Assurer l'implantation d'une nouvelle dynamique

L'étape de la mise en œuvre se passe bien, l'intérêt des intervenants est bon, le climat des discussions également, ce qui a comme conséquence que de nombreux projets sont présentés

demande aux producteurs de recouvrir les amas de fumier qui sont entreposés au champ, ce qui n'a jamais été fait par les producteurs. Une mesure sera prévue pour les pertes de ruissellement et d'infiltration d'un amas de fumier de bouvillons dans lequel le producteur aura ajouté de 2 à 3 kg de bran de scie par tête par jour.

Les résultats de ces projets permettront à la filière bovine de faire des recommandations au MEF au regard des différentes pratiques environnementales utilisées en production bovine.

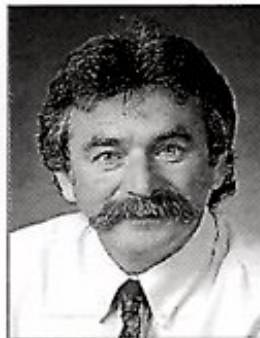
Guy Lapointe

Secrétaire-coordonnateur
Filière bovine
Téléphone : (819) 986-8541

LE BIOLOGIQUE : LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PAR LA CERTIFICATION

" Sans entente de certification, il n'y a pas vraiment d'agriculture biologique, mais plutôt des groupuscules qui risquent de tomber dans l'oubli de la foulée de l'agriculture durable. " (Plan stratégique de développement, recommandations stratégiques, p. 42).

Forte d'un consensus du milieu sur un plan stratégique de développement de l'agriculture biologique, la Filière biologique a, dans cette perspective, entrepris certains travaux dans le cadre de la *Loi sur les appellations réservées*.



C'est par cette loi que le gouvernement peut confier à un conseil d'accréditation le rôle de l'autorité compétente dans un domaine particulier.

EN BREF

FILIÈRE DES ANIMAUX À FOURRURE : UNE PREMIÈRE ANNÉE

Depuis sa fondation à l'automne 1996, cette filière s'est réunie à trois reprises. Un plan de développement stratégique est actuellement en élaboration.

Les membres de la filière sont unanimes à reconnaître que le secteur doit repenser sa façon d'affronter la compétition dans un contexte de mondialisation des marchés. La nouvelle stratégie devra viser à améliorer notre compétitivité sur les marchés internationaux, ainsi que la perception du produit auprès du public.

Un premier projet " Prise en charge de l'insémination artificielle des renards ", présenté par l'Association des producteurs de renards du Québec, est en cours de réalisation. Le Conseil canadien de la fourrure a déposé un second projet pour rehausser l'image de la fourrure.

Gaston Léonard, agronome, M.Sc.
Secrétaire-coordonnateur
Filière des animaux à fourrure
Téléphone : (418) 528-1755

FILIÈRE DE LA POMME DE TERRE : UNE NOUVELLE AFFICHE D'INFORMATION

Ce projet, d'abord mis sur pied et coordonné dans le cadre du plan d'action de la Filière de la pomme de terre, a été réalisé en collaboration avec le CPVQ et le MAPAQ. La nouvelle affiche est d'abord un outil d'information à l'intention des

La filière s'est prévalu des dispositions de la loi pour demander au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de réserver l'appellation biologique au nom des organismes de certification. Elle coordonne l'élaboration de la documentation, incluant une norme consensuelle québécoise sur l'agriculture biologique, qui servira à mettre sur pied un conseil d'accréditation de l'agriculture biologique.

Par ailleurs, la filière procède à une révision de son mode de fonctionnement (composition, attribution des membres), afin d'assurer une meilleure représentativité des divers secteurs intéressés et d'amener les membres à faire circuler l'information et les décisions prises.

La filière sera dissociée nettement du Conseil d'accréditation de façon à accomplir pleinement son rôle de rassembleur et de développeur du secteur biologique, alors que le Conseil d'accréditation assurera le contrôle de l'appellation et le respect des principes de l'agriculture biologique.

La filière assumera aussi le rôle de porte-parole de l'agriculture biologique du Québec auprès des instances fédérales, des organisations provinciales et internationales, de l'Office de normes générales du Canada, du Codex, etc.

Pour plus d'information :

Arthur Marcoux, agronome
Secrétaire-coordonnateur
Filière agriculture biologique
Téléphone : (418) 646-8371

gérants et gérantes des rayons de fruits et légumes. Elle vise à favoriser une mise en marché plus soucieuse des caractéristiques et de la période de commercialisation optimale des principaux cultivars de pommes de terre produits au Québec. Elle est diffusée actuellement dans le réseau des supermarchés du Québec, ainsi que chez les producteurs et emballeurs de pommes de terre.

Yvan Lajoie, agronome
Secrétaire-coordonnateur
Filière de la pomme de terre
Téléphone : (418) 643-2460

FILIÈRE DES EAUX EMBOUTEILLÉES : ÉTAT DE SITUATION

La filière des eaux embouteillées est récente et présente une certaine particularité, puisque les différents maillons (production, transformation et distribution) sont pratiquement toujours sous la responsabilité de la même entreprise. Nous travaillons donc présentement à établir des liens entre les différents intervenants et à coordonner les actions particulièrement sur le plan de la réglementation.

En septembre dernier, Montréal accueillait le IX^e Congrès mondial de l'eau, organisé par l'Association internationale des ressources en eau. En décembre prochain, se tiendra également

à Montréal le Symposium sur la gestion de l'eau au Québec, qui devrait permettre de mieux cerner les enjeux spécifiques à la gestion de l'eau, dans un souci de mise en valeur et de préservation de cette ressource.

Guy Auclair
Secrétaire-coordonnateur
Filière des eaux embouteillées
Téléphone : (418) 646-8322

ALIMENTS DU QUÉBEC ET FILIÈRE AGROALIMENTAIRE

Afin de consolider les efforts déjà entrepris pour sensibiliser la population à l'achat de produits bioalimentaires québécois, les représentants et représentantes de l'ensemble de la Filière agroalimentaire du Québec ont mis en place un comité de travail et se sont entendus sur un plan d'action afin de faire la promotion des produits québécois.

Le projet répond aux besoins exprimés par les différents partenaires de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs et détaillants) en permettant de faire connaître la disponibilité des produits des 25 tables filières et d'en améliorer la distribution. Il vise à faire du consommateur québécois un partenaire pour qu'à prix concurrentiel, à qualité équivalente et selon la disponibilité des produits, il privilégie l'achat de produits du Québec.

Richard Roy
Direction du développement des marchés
Téléphone : (514) 873-4410

DES AMÉRICAINS EN VISITE AU QUÉBEC

Dans le but de promouvoir l'exportation de légumes aux États-Unis, la Filière des productions maraîchères a organisé, l'été dernier, une mission d'acheteurs provenant de régions



Coordination :

Gilles Beaulé
Madeleine Potvin

Réalisation :

Guy Auclair
Gilles Beaulé
Jacques Boucher
Yvan Lajoie
Guy Lapointe
Gaston Léonard
Arthur Marcoux
Normand Morin
Alain Rioux
André Roy
Richard Roy
Pascal Van Nieuwenhuysse

Graphisme et mise en page :

Yvon Bordage

Révision linguistique :

Sylvie Clavel

américaines où le Québec exporte peu ou n'exporte pas, comme le Wisconsin, le Minnesota, la Pennsylvanie, etc.

Pendant deux jours, quatre acheteurs majeurs de légumes ont visité plusieurs entreprises maraîchères exportatrices des régions du nord et du sud de Montréal. Cette mission a été un véritable succès, car ces visiteurs sont repartis enthousiastes quant à notre capacité d'exporter des légumes de qualité en quantité.

Jacques Boucher

Secrétaire-coordonnateur
Filière des productions maraîchères
Téléphone : (418) 643-2460

UN PLAN STRATÉGIQUE POUR LA FILIÈRE AVICOLE – ŒUFS DE CONSOMMATION

Les travaux portant sur l'élaboration d'un plan stratégique ont débuté cette automne. Ce plan sera élaboré par M. Marcel Pomerleau, responsable du Réseau de veille stratégique de cette filière.

Michel Bergevin

Secrétaire-coordonnateur
Filière avicole – œufs de consommation
Téléphone : (418) 643-2460



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation

[Retour à l'écran Tour de tables](#)



Coordonnateur de l'approche filière : Poste en dotation pour le moment

Courriel : Suzanne.Pilote@agr.gouv.qc.ca

Responsable : Guy Bélanger

Courriel : Guy.Belanger@agr.gouv.qc.ca

Webmestre : Serge Picard

Mise à jour le 24 juillet, 2001

© Gouvernement du Québec- 2000

Mise à jour le 24 juillet, 2001



Bibliothèque nationale
du Québec

COLLECTION DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES du gouvernement du Québec

Lien externe à la publication

Vous avez sélectionné un lien pointant vers une ressource externe à la publication. Pour accéder aux liens externes utilisez directement le site de l'éditeur